

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

DATE DE LA CONVOCATION
22 avril 2026

Séance du 29 avril 2026 à 18 heures

N°12-04b-2026 : Fixation des tarifs 2026/2027 du Point Jeunes

L'An deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Saint Aulaye se sont réunis à la salle commune du village vacances de St-Vincent-Jalmoutiers sur la convocation du vingt-deux avril deux mille vingt-six qui leur a été adressée par Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Saint Aulaye pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

ÉTAIENT PRÉSENTS (22) :

Mesdames et messieurs BRUNEAUD Florence, CAZERES Catherine, CONDEMINÉ Cyril, DE CUMOND Pierre, DEL PRATO GRAND Corinne, DENOST Robert, DESSAIGNE David, DOLLÉ Frédéric, ESTRADÉ Cristèle, GENDREAU Jean-Jacques, GUERIN Francis, HUGON DE MASGONTIER Arnaud, LACHAUD Jocelyne, LAGORGETTE Patrick, LE COINTRE Lauryn, LECOMTE Pascal, MONROUX Eric, MOURCEL Laurent, RICHARD Jean-Philippe, SAUTREAU Jean-Michel, STRUFFERT Joëlle, VICAIRE BONNIEU Delphine

ABSENTS AVEC POUVOIR (2) : ROUSSIE-NADAL Pascale qui a donné pouvoir à STRUFFERT Joëlle, DURET Christian qui a donné pouvoir à SAUTREAU Jean-Michel

ABSENT SANS POUVOIR (0) : /

A ETE DESIGNÉ COMME SECRÉTAIRE DE SEANCE : Robert DENOST

Le conseil communautaire,

Vu la réévaluation des tarifs des sorties du Point Accueil Jeunes de la communauté de communes au 1^{er} septembre 2025 ;

Vu les tarifs en vigueur des adhésions au Point Accueil Jeunes et des sorties variant suivant le quotient familial ;

Vu l'avis du bureau communautaire réuni le 23 avril 2026 en faveur du maintien des tarifs ;

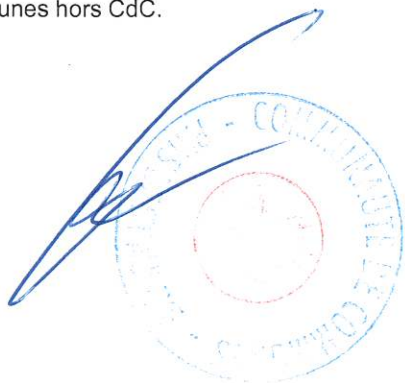
DÉCIDE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- d'approuver le maintien des tarifs de sorties du Point Jeunes pour l'année scolaire 2026/2027 comme suit :

Tarifs appliqués aux jeunes de la CdC	Quotient familial			
	Tranche 1 : 0 à 400 €	Tranche 2 : 401 à 622 €	Tranche 3 : 623 à 1000 €	Tranche 4 : > à 1001 €
Sorties « culture et sports »	5,25	5,70	6,20	6,70
Sorties « découverte et fun »	7,35	7,85	8,40	9,00

Tarifs appliqués aux jeunes hors CdC	Quotient familial			
	Tranche 1 : 0 à 400 €	Tranche 2 : 401 à 622 €	Tranche 3 : 623 à 1000 €	Tranche 4 : > à 1001 €
Sorties « culture et sports »	7,50	8,20	8,90	9,75
Sorties « découverte et fun »	10,50	11,30	12,10	13,10

- d'approuver le maintien du tarif des adhésions de 10 € par an pour les jeunes du territoire intercommunal et de 15 € pour les jeunes hors CdC.



POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Jacques GENDREAU,
Président de la Communauté de Communes du
Pays de Saint Aulaye